

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 41 (1905)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

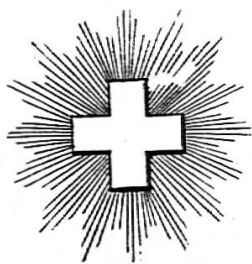
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE

N° 27.



LAUSANNE

8 juillet 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Avis. — Quelques mots sur l'enseignement de l'histoire. — Le congrès de l'enseignement musical. — La fête des petits à Lausanne. — Chronique scolaire: Vaud, Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Examens annuels des écoles secondaires rurales de Genève. — Rédaction. — Dictées. — Récitation. — Arithmétique: Calcul du temps (oral).*

AVIS

La « Commission pour le choix de lectures » rappelle le concours ouvert parmi les membres du corps enseignant primaire (voir **EDUCATEUR** du 27 mai écoulé) en vue de la publication d'un récit ou de récits à l'usage des enfants. Les travaux devront être remis, pour le 1^{er} octobre 1903, au Président de la Commission, M. F. Guex, Directeur, Lausanne.

Comme les années dernières, le journal sera bimensuel pendant les vacances d'été. Du 8 juillet au 16 septembre, **L'ÉDUCATEUR** ne paraîtra donc que tous les quinze jours, mais il aura, en revanche, 24 pages au numéro.

QUELQUES MOTS SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Faire jaillir la vie des réalités historiques, restituer les formes diverses que les sociétés humaines ont prises dans leurs transformations successives, montrer l'enchaînement des faits et leur influence sur la condition de l'individu et des collectivités, telle est la tâche de l'histoire depuis un demi-siècle. En France et en Allemagne de nombreux historiens se sont voués à cette œuvre de reconstitution, et ils nous ont livré le résultat de leurs recherches

dans des ouvrages remarquables autant par la nouveauté des méthodes, la pénétration scientifique, que par l'érudition. On a appliqué à l'étude du passé les procédés du naturaliste ; l'histoire est devenue une science positive. Le souci de la vérité concrète se révèle même dans les œuvres d'art qui s'inspirent du passé : peinture, sculpture, roman, poésie. Dans toutes les avenues de l'histoire, c'est la même préoccupation du vrai.

L'effort des historiens tend à remettre debout les civilisations éteintes, à rendre à chaque peuple, à chaque âge, sa physionomie propre, à l'éclairer de sa vraie lumière. Pour apprécier le caractère d'une époque, son rôle, son action, ils nous en font connaître les usages, les idées, les conditions matérielles, l'état intellectuel, la culture artistique. Derrière les événements et les hommes, au-dessus des contingences politiques, ils nous font entrevoir l'évolution des sociétés, leur ascension vers un idéal plus haut, leurs transformations. Ils nous apprennent que l'état social actuel n'est pas un hasard, mais l'aboutissement d'efforts séculaires, une étape dans la longue route que parcourt l'humanité.

Cette manière d'envisager l'histoire est-elle applicable à l'école ? Oui, il serait bon que les nouvelles méthodes historiques vinssent pénétrer cet enseignement de leur esprit. On se figure trop aisément que l'histoire est une branche de luxe, qui sert à donner le critérium d'une culture un peu plus relevée. On emmagasine des faits sans se soucier des causes qui les ont engendrés et de leur valeur représentative d'un état de civilisation, d'un principe de gouvernement, d'une conception de la vie, d'un idéal politique.

Un enseignement historique n'accordant d'attention qu'aux grands hommes et aux batailles, n'éveille chez l'enfant qu'une curiosité passagère, sans laisser de traces bien profondes dans son âme, et sans ouvrir son intelligence à la compréhension des faits qui ont formé les individus et les sociétés. Il est vrai que les guerres offrent parfois des leçons précieuses. Mais les actes par lesquels s'affirment la force et la vitalité des peuples, se subordonnent à l'idée toujours agissante, qui évolue sans cesse, qui brise ses vieux cadres pour élargir son horizon. Les grands hommes : souverains, conquérants, chefs d'armées, ministres, etc., peuvent fournir à l'élève des sujets propres à exalter sa jeune âme, à enflammer son imagination. Mais qu'est-il resté de leur œuvre personnelle ? Voyez Alexandre, Annibal, Charlemagne, Napoléon. Les circonstances les ont produits, et ils ont été les ouvriers puissants d'une force anonyme. Ils ont accéléré ou ralenti la marche en avant de l'humanité ; mais ils ne lui ont pas tracé sa voie.

Un enseignement qui sait dégager des formes accidentelles les

aspirations plus ou moins conscientes de l'esprit humain, a une valeur morale incontestable, et peut servir de guide dans la vie. Le présent s'éclaire des leçons du passé. On comprend que la communauté du sol est à l'origine des sociétés, et que le principe de la propriété s'est développé avec la civilisation, que les guerres intestines ou l'anarchie conduit au despotisme, que les idées religieuses se transforment, etc.

On reprochera peut-être à ce mode d'enseignement d'être par trop abstrait, et, par conséquent, de dépasser la portée intellectuelle et morale de l'élève. Ce reproche serait sans doute justifié, si l'on procédait sans tenir compte du développement des jeunes intelligences. C'est pourquoi il importe que le maître se pénètre bien de la mentalité de l'enfant, et lui présente l'histoire sous une forme qui la lui rende assimilable. S'appuyant sur les quelques notions élémentaires que possède l'élève, il l'amènera par des questions à la compréhension des faits historiques. Les récits donneront un corps à ses idées encore confuses, et ses expériences personnelles s'enrichiront par l'analogie ou le contraste qu'offre le passé avec les temps actuels. L'image aidant, l'enfant acquerra les enseignements de l'histoire plus par intuition que par mémorisation. Ainsi comprise, cette discipline devient capable d'enrichir son esprit, d'élargir et d'élever son âme, d'éclairer sa conscience, en un mot de lui donner une culture historique vraiment digne de ce nom.

Peut-on appliquer la même méthode à l'histoire suisse et à l'histoire générale? Oui. Si l'histoire suisse a un cadre plus restreint, si elle a surtout pour but de préparer le citoyen, d'éveiller le patriotisme, elle doit être aussi un élément de culture. On y retrouve en raccourci les différents états de civilisation qui se sont succédé en Europe; car, si la Suisse est restée en dehors des grandes convulsions qui ont ébranlé le monde, les faits sociaux et économiques s'y sont répétés dans le même ordre et ont eu des conséquences analogues.

L'histoire générale a une base plus large, elle permet une étude plus approfondie de la condition humaine et de son développement, elle offre un intérêt plus grand et des ressources intellectuelles plus nombreuses. Mais cet enseignement, tel qu'il est organisé dans nos établissements secondaires, répond-il à son but, en d'autres termes, les manuels en usage dans nos collèges sont-ils appropriés aux rôles qui leur est assigné? Non, aujourd'hui les maîtres en reconnaissent l'insuffisance ou le défaut de méthode. Nos ouvrages historiques s'attachent surtout aux événements et aux hommes qui y ont présidé, et laissent dans l'ombre l'âme

sociale, cette force vivante et agissante, à laquelle l'humanité doit son développement progressif. Il est vrai que le maître peut suppléer aux lacunes des manuels; mais n'oublions pas que la parole écrite soutient et rend plus fructueuse l'exposition orale. Du reste le maître est plus ou moins lié au manuel; il ne peut en rompre l'économie sans risquer de produire un certain désarroi dans l'esprit des élèves; puis, disons-le, il n'a pas toujours les moyens et le temps de s'orienter tout seul dans le champ immense de l'histoire. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre dans les mains de nos enfants des ouvrages conçus suivant la méthode préconisée par les historiens eux-mêmes, où apparaisse nettement la vie d'un peuple dans ses manifestations diverses, dans son évolution, où l'on étudie la condition de l'individu et son rôle social. On a doté nos écoles d'un manuel d'histoire suisse qui réalise un progrès considérable. C'est celui de M. le professeur Rosier. Nous attendons maintenant un manuel d'histoire générale qui soit adapté aux besoins actuels de cet enseignement, dont l'importance éducatrice est indéniable.

EUG. CORTHÉSY.

LE CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Le 1^{er} juillet s'est réunie, à Soleure, l'Association des musiciens suisses. Plus d'une centaine de personnes y assistaient. Le principal objet à l'ordre du jour était *La réforme de l'enseignement musical à l'école*, rapport présenté par M. Jaques-Dalcroze. Nous en avons donné les conclusions samedi dernier.

Au cours de la discussion, M. Troyon, de Lausanne, a soulevé une série d'objections marquées au coin du bon sens et de la sagesse. Il croit que le système de M. Jaques-Dalcroze ne peut s'appliquer qu'à des élèves exceptionnels, sous l'impulsion d'un maître exceptionnel. Il n'est pas adaptable à la généralité des enfants. Les jeunes filles présentées par M. Jaques-Dalcroze sont des phénomènes et ne peuvent être données en exemple aux élèves des écoles primaires rurales.

Certes, des réformes sont nécessaires, il en faut dès le début de l'enseignement et à tous ses degrés, mais celles proposées par M. Jaques-Dalcroze ne sont pas réalisables dans la pratique. La sélection qu'il préconise se heurterait à l'opposition des parents. Elle ne serait du reste pas équitable, car on écarterait ainsi des sujets susceptibles de développement ultérieur.

Quant à faire donner, à la campagne, l'enseignement du chant par des spécialistes, il n'y faut pas songer. Entre autres inconvénients, ce système aurait celui de diminuer l'autorité de l'instituteur.

M. Troyon énumère ensuite les difficultés que rencontre sur sa route celui qui est chargé d'apprendre la musique aux futurs maîtres d'école. Toutefois certains progrès ont déjà été réalisés dans ce domaine à l'école normale de Lausanne : l'oreille fausse y est désormais envisagée comme vice rédhibitoire, et des conseils sur la manière de diriger une société de chant sont donnés pendant la dernière année d'enseignement.

Sur la proposition de M. Hagar, l'assemblée a voté une résolution tendant à accorder à M. Jaques le temps nécessaire pour élaborer une méthode pratique destinée aux instituteurs et accompagnée d'exercices en nombre suffisant. Attendons.

La fête des petits à Lausanne.

Jeudi dernier, 29 juin, a eu lieu, pour la première fois dans notre ville, la fête des écoles enfantines.

Jusqu'à cette année, les tout petits Lausannois se contentaient de voir défiler leurs aînés, élèves des écoles primaires, le jour de la fête du Bois et de les rejoindre plus tard si leur maman voulait bien les y conduire, mais là se bornaient leurs avantages, tandis que, cette fois, ils ont eu leur fête « à eux ! » Aussi imagine-t-on facilement la joie de ces bambins de cinq et six ans qui, depuis quelques semaines, n'avaient plus qu'une perspective, qu'un but, qu'un rêve : la fête !

Le cortège, organisé sur la promenade de Derrière-Bourg, en partait à une heure trois quarts, précédé de l'*Union instrumentale* qui, paternellement, à tout petits pas, a fait défiler ce petit monde à travers les rues où se pressait une foule compacte. C'est qu'il était vraiment charmant, le coup d'œil qu'offraient ces onze cents petiots, marchant sur quatre rangs, un bouquet de fleurs à la main et le visage rayonnant de bonheur, et l'on ne s'étonne nullement que le tout Lausanne ait tenu à jouir d'un tel spectacle. Mais ce ne sont pas les bambins seulement qui rayonnaient de joie, leurs mamans ne le leur cédaient en rien et nous en avons vu plus d'une pleurer de bonheur et d'émotion en voyant passer « le petit » ou « la petite ! » Et les papas donc ! Croyez-vous qu'ils étaient moins heureux ? Certes pas ! Si leur émotion se traduisait de façon plus discrète que celles des mamans, parce que... noblesse oblige, il s'en est trouvé plus d'un aussi à qui la vue de son enfant, marchant crânement au son de la musique, a donné un subit rhume de cerveau ! Du nez, le mouchoir est si vite aux yeux et la dignité n'y a rien perdu !

Sans un arrêt, sans un accroc, le cortège a poursuivi son itinéraire qui comprenait pourtant un assez long parcours. De Derrière-Bourg, il passa par la place St-François, Pépinet, la rue Centrale, la rue du Pont, la Palud, St-Laurent, la place St-Laurent, la rue de l'Halle, pour déboucher place Chauderon où il s'est engagé sur le nouveau pont Chauderon-Montbenon.

Quelle joie aussi pour nos bambins que ce passage sur le pont neuf ! Il y en eut cependant un certain nombre qui, en arrivant à Montbenon, demandèrent à leurs maitresses, où donc était le pont ! Avec la logique impitoyable de cet âge, ils étaient persuadés n'avoir pas vu le pont de leurs rêves puisque celui-ci ne

s'était pas présenté à eux sous la forme accoutumée. Ils n'avaient pas vu les arches, donc ils n'avaient pas vu le pont ! Heureux âge qui ne voit les choses que par un seul côté, le plus beau !

A Montbenon, des bancs munis d'écriteaux portant le nom de chaque classe, étaient disposés pour permettre à toutes ces vaillantes petites jambes de se reposer un peu en attendant le commencement des rondes. Comme ils étaient jolis à voir, ces petiots sagement assis, les yeux brillants dans l'attente des réjouissances promises. — Mademoiselle, est-ce Montbenon ici demandait un bonhomme de cinq ans à sa maîtresse. — Oui. — Alors, et les petits pains ? — Pour ce petit penseur en herbe, Montbenon, lieu de la fête, et les petits pains promis ne pouvaient être qu'une seule et même chose et sa déception fut grande, sans doute, de découvrir en arrivant un Montbenon bordé d'arbres et non de petits pains !

Chaque groupe, composé chacun de plusieurs classes, est venu à son tour exécuter des rondes et des chants qu'accompagnait un orchestre, dirigé par M. G. Waldner. Rondes et chants ont plu, surtout aux mamans qui, d'un œil attendri, suivaient de la place qui leur avait été réservée, les ébats de leurs enfants.

Ensuite, ceux-ci se rendaient au théâtre guignol et c'est là qu'il fallait voir leur joie, elle était délirante ! L'éloquence du directeur du théâtre était peine perdue, car sa voix était complètement couverte par les rires et les cris des petits spectateurs qui appréciaient seulement, mais combien ! les gestes des personnages empanachés dont l'origine ne laissait pas que de les troubler quelque peu. — Sont-ils vivants « de vrai ? » demandait avec un vague effroi un bambin de cinq ans à sa voisine de six ans. Et celle-ci, du haut de sa vieille expérience, de lui répondre, non sans pitié pour tant d'ignorance : — Mais non, puisqu'ils ont des têtes de bois ! ! ! !

Les yeux encore tout pleins de rires, les petits allaient ensuite prendre leur collation, composée de thé au lait, d'un petit pain et d'une flûte. Cette partie du programme eut, comme Guignol, un succès bien légitime et là encore, comme partout ailleurs, quel joli spectacle que celui de tous ces petits becs s'administrant la pâtée impatiemment attendue. — Je voudrais bien encore de ce sirop jaune, nous disait un bambin qui venait de vider son verre de thé et passait une petite langue gourmande sus ses lèvres fraîches.

Après la collation, reprise des jeux pour les groupes qui n'avaient pas encore rondé, tandis que ceux qui s'étaient déjà exécutés jouaient librement sous la surveillance de leurs maîtresses.

Mais voici 5 heures et demie, l'heure solennelle où les mamans peuvent rentrer en possession de leurs petiots. On les voit bientôt arriver, s'emparant de leur trésor avec des effusions que tout un après-midi d'absence justifie pleinement et demandant aux maîtresses, avec l'air de quelqu'un qui sait d'avance la réponse : — A-t-il *au moins* été gentil ?

Puis, peu à peu, la place se vide, chacun rentre chez soi, heureux de cette journée dont aucun nuage n'a assombri le radieux éclat. Il y en eut bien quelques-uns au ciel, mais, en bons nuages qu'ils étaient, ils voilèrent seulement pour les petits l'ardeur trop généreuse du soleil, leur envoyant au plus trois gouttes de pluie, histoire de les rafraîchir un brin sans les effrayer, puis allèrent gentiment se vider ailleurs.

En somme, belle et heureuse journée pour les tout petits et pour ceux qui les aiment.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Emile Henry**. Vendredi 23 juin, une foule émue et sympathique accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de notre ami Emile Henry, fils de notre collègue Jules Henry, à Donneloye. C'est un jeune qui s'en est allé. Entré à l'Ecole normale en 1898, il obtint en 1902, après des études pénibles, à deux reprises interrompues par la maladie, son brevet de capacité. Ce fut certainement pour lui un grand bonheur que de rentrer un jour à la maison paternelle pour annoncer à ses parents l'heureuse nouvelle. Mais ce bonheur fut de courte durée. En effet, Emile Henry, déjà sérieusement atteint par la maladie qui ne pardonne pas, avait entendu prononcer cette parole fatale : Jamais tu ne seras à la tête d'une classe. Ce fut, hélas ! la triste réalité. La maladie, lentement, sourdement, mais sûrement, faisait son œuvre. Aujourd'hui, notre ami n'est plus. C'est un noble cœur que nous avons perdu ; c'eût été un vaillant dans la lutte et nous sommes certains qu'il aurait rempli une carrière toute faite de dévouement à notre chère cause de l'instruction. Que sa famille affligée et durement éprouvée reçoive ici l'expression de notre plus profonde sympathie.

E. THALER.

NEUCHÂTEL. — Le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel a adressé à tout le corps enseignant le petit livret d'éducation et d'enseignement *Contre la tuberculose*, édité par la Librairie Delagrave, à Paris, et arrangé pour la Suisse par le Dr Sandoz, à Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

Comptabilité agricole de la petite et moyenne culture, par le Dr E. Laur. Ouvrage traduit de l'allemand sur la deuxième édition revue et corrigée, par Henry Nater, adjoint de M. Laur. — Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs. — Prix : fr. 2.

Depuis de nombreuses années, M. le Dr Laur, directeur du Secrétariat suisse des Paysans, s'occupe avec une infatigable ardeur et une compétence hautement appréciée, de tout ce qui touche à notre agriculture, et plus spécialement de ce qui peut améliorer le sort des paysans et les faciliter dans leur laborieux travaux.

Par la publication de l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de *l'Educateur*, il a voulu placer la comptabilité agricole sur son véritable terrain, en en faisant un instrument précieux d'éducation générale et professionnelle, qui éveille l'esprit d'observation et le jugement.

« L'agriculture moderne, dit M. Laur, cherche à réaliser le plus grand rendement possible en argent avec une dépense relativement minime. Pour cela, tous les moyens techniques mis en œuvre doivent être complétés par une estimation sérieuse des dépenses nécessaires, d'un côté, et, de l'autre, par celle du rendement présumé en argent ». Ce n'est que par la comptabilité que l'agriculteur sera en mesure de pouvoir juger ses opérations et tirer profit pour l'avenir des expériences du passé.

« La comptabilité renseigne aussi l'agriculteur sur la valeur réelle du sol qu'il cultive ; elle le met en garde, ou du moins ses enfants, contre une exagération de l'estimation des terres dans les comptes de successions et prévient ainsi de la manière la plus efficace le danger du surendettement de l'agriculture. » De plus elle ne se contente pas de rechercher quelle est la rente obtenue par l'exploita-

tion dans son ensemble, mais elle veut connaître ce que le bétail, la culture du blé, de la pomme de terre, des légumes, des fruits, etc., ont rapporté isolément. C'est pourquoi il est nécessaire de noter et de contrôler, en détail, non seulement le trafic en numéraire, mais aussi l'échange des produits dans l'exploitation même et le travail consacré aux différentes branches de culture.

Le système adopté par M. Laur répond à toutes ces exigences ; c'est pour l'agriculture un guide pratique et complet. Ce système repose sur l'inventaire dont les résultats entre deux années consécutives sont comparés par les comptes de clôture, qui établissent le rendement du domaine et le gain personnel de l'agriculteur.

Dès sa publication, le manuel Laur n'a pas seulement été introduit dans la plupart des écoles d'agriculture de la Suisse, mais aussi dans bon nombre d'exploitations agricoles. Et dans l'édition française, l'auteur s'est appliqué à tenir compte des vœux exprimés par MM. les professeurs des écoles suisses d'agriculture. Ce volume présente donc les plus solides garanties à tous les points de vue.

Pour commencer, la tâche de l'agriculteur-comptable peut paraître un peu difficile à cause de l'évaluation des divers éléments de l'inventaire, mais la seconde année et surtout les suivantes, le travail devient plus facile et surtout plus intéressant parce que l'agriculteur apprend « à connaître à fond son exploitation, la nature, les relations et la fonction spéciale des éléments de celle-ci. La comptabilité, dit M. Martinet, l'oriente mieux dans ses entreprises et ses diverses opérations ; il sait mieux ce qu'il fait, pourquoi il le fait et où il va. »

Cet ouvrage se recommande à tous les agriculteurs soucieux de leurs intérêts et à tous nos collègues de la campagne qui y trouveront, avec les bases solides d'une comptabilité agricole sérieuse, une ample moisson de renseignements utiles et précieux pour l'enseignement.

J.-F. MOREROD.

L'emploi des temps en français ou le mécanisme du verbe, par Henri Sensine, professeur. 4^{me} édition, revue et augmentée. — Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs. — Prix : fr. 2.

Beaucoup de personnes prétendent qu'il est impossible de publier avec succès une grammaire française en pays romand, à cause de l'immense variété d'ouvrages de ce genre qui nous viennent de France. Cette quatrième édition de l'ouvrage que nous annonçons est une preuve éclatante du contraire. Le succès de cette publication a deux causes : tout d'abord le public auquel elle est destinée, secondement, la clarté de l'exposition. Les nombreux Anglais et Allemands qui viennent chez nous apprendre le français sont heureux de trouver un livre qui leur présente d'une manière précise ce chapitre difficile entre tous de l'emploi des temps. De plus, cet ouvrage renseigne complètement et si clairement, il fait gagner tellement de temps à ceux qui veulent se l'assimiler qu'il n'est pas du tout étonnant de le voir accueillir avec une pareille faveur. Bien qu'il soit destiné aux élèves étrangers, il peut aussi rendre des services aux maîtres qui désirent donner à ce chapitre si important plus de développements que ne le permettent les manuels classiques. Ce livre sera pour eux un guide sûr qui ne leur avancera aucune affirmation sans l'avoir prouvée par des exemples judicieusement choisis. Et cela nous fait penser que, si M. Sensine voulait un jour écrire une grammaire à l'usage de nos élèves, en y apportant les qualités de clarté, de précision et de bon sens qu'il a montrées dans cet ouvrage, il rendrait un signalé service aux instituteurs à tous les degrés.

L. J.

PARTIE PRATIQUE

ECOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1905.

Arithmétique.

PREMIÈRE ANNÉE

Le laitier du village a vendu dans une année 6015,2 kg. de beurre. Le lait fournit environ 4 % de son poids de beurre. Combien ce laitier a-t-il acheté en moyenne de litres de lait par jour? La densité du lait est de 1,03.

Après déduction d'un escompte de 3 %, un courtier paie 1164 fr. pour un achat de vin. Au printemps, lors du soutirage, il constate un déchet de 5 % sur la quantité achetée et ne retrouve plus que 3800 litres. Quel prix le vigneron exigeait-il — avant de faire l'escompte — du litre de son vin?

Le 15 janvier 1905, M. X, négociant à Genève, vend à M. Y, agriculteur à Meyrin, 350 kg. d'engrais chimiques à 17,25 fr. les 100 kg. et 3000 échelas à 8 fr. le cent. Le 5 février, M. Y donne un acompte de 125 fr. et pour solde un billet de change payable le 30 juin prochain. Rédigez : 1° la facture au 15 janvier; — 2° le reçu remis par M. X à M. Y, le 5 février; — 3° le billet de change souscrit par M. Y, en règlement de compte.

DEUXIÈME ANNÉE

Une somme placée au 4 % s'est élevée au bout de 9 mois à 1236 fr. (capital et intérêts). A quel taux aurait-il fallu la placer pour qu'elle fût de 1333 fr. (capital et intérêts) au bout de 2 ans et 4 mois?

Un négociant souscrit deux billets, l'un de 2400 fr. payable dans 30 jours, et un de 1600 fr. payable dans 120 jours. Il les remplace par un billet unique. Quelle est l'échéance de ce billet?

Etablissez pour 1904 le compte d'un troupeau de 12 vaches, balancez-le et cherchez le prix de revient d'un litre de lait?

TROISIÈME ANNÉE

Avec un capital de 7800 fr. on a acheté 280 fr. de rente 3 1/2 % de la Ville de Genève. A quel cours l'emprunt a-t-il été émis?

Deux personnes se sont partagé un héritage; l'une qui a reçu le 1/4 de plus que l'autre, a consacré sa part à l'achat de 600 fr. de rente de 3 3/4 %, à 99 fr., courtage 1/8 %. A combien se montait l'héritage total et quelle est la part de chacun des héritiers?

Enumérez les différents comptes de cultures qu'un agriculteur doit ouvrir et les indications qu'il devra y faire figurer, s'il veut connaître exactement les résultats de son exploitation.
(Communiqué par G. R.)

Géométrie.

PREMIÈRE ANNÉE

J'ai vendu 136,9 quintaux métriques de foin sec, récolte d'un pré carré. La récolte de ce pré étant évaluée à 150 kg. de fourrage vert par are, on demande la longueur d'un des côtés de mon pré. (Par la dessiccation, le fourrage vert perd les 7/12 de son poids.)

Une colonne creuse en fonte a 4,80 m. de hauteur, 0,21 m. de diamètre extérieur et de 0,14 m. de diamètre intérieur. Cette colonne pèse 711,48 kg. Trouvez la densité de la fonte.

Expliquez comment, sur le terrain, au moyen des instruments nécessaires, vous élevez une perpendiculaire et mesurez l'ouverture d'un angle.

DEUXIÈME ANNÉE

Une pelouse circulaire mesure $24\text{ m}^2\,64\text{ dm}^2$ de surface. De combien faudrait-il augmenter le diamètre pour porter la surface à $55\text{ m}^2\,44\text{ dm}^2$?

On immerge une pièce de bois de 5 m. de longueur, 0,40 m. de largeur et 0,20 m. d'épaisseur. De combien s'enfoncera-t-elle dans l'eau, la densité de ce bois étant de 0,75 ? (Le poids du volume d'eau déplacé est égal au poids de la poutre.)

D'une grande pièce de terre, vous devez détacher une parcelle de 120 ares ayant la forme d'un trapèze irrégulier dont la grande base mesure 86 mètres et la petite 64. Vous vous rendez sur le terrain pour tracer les limites de cette parcelle, dont vous avez le plan. Expliquez comment vous procéderez.

TROISIÈME ANNÉE

Dans un jardin, une pelouse a la forme d'un secteur de 5,04 m. de rayon ; l'arc mesure 12,76 m. Déterminez : 1^o l'angle de ce secteur ; 2^o sa surface.

Un propriétaire fait construire un socle en ciment ayant la forme d'un tronc de pyramide de 0,60 m. de hauteur et dont les 2 bases sont des carrés de 5 m. et de 4 m. de côté ; et, sur ce socle, un bassin hémisphérique, également en ciment, de 2,80 de diamètre extérieur. L'épaisseur des parois et du fond est de 0,14 m. Combien l'ensemble de cette construction mesure-t-il de mètres cubes de ciment ?

Comment mesurez-vous, avec les instruments nécessaires, la hauteur du clocher de votre village ?

NOTE. — Dans les problèmes ci-dessus prendre $\pi = \frac{22}{7}$.

(Communiqué par G. R.)

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Au village.

C'était un samedi au soir ; il y avait beaucoup d'animation dans le village. Les paysans rentraient le foin sec et odorant. Des chars pesants arrivaient lentement, trainés par des bœufs ; ils tenaient toute la largeur de la rue dans les passages étroits. D'autres chars vides partaient au grand trot de chevaux excités par les mouches et les taons.

Chacun se hâtait au travail. Ceux qui avaient terminé la journée aux champs balayaient devant leur maison, afin d'approprier la voie publique. On voyait des jeunes filles puiser l'eau dans les bassins de fontaines, avec des arrosoirs qu'elles allaient vider ensuite au jardin.

D'un bout à l'autre du village, on respirait le parfum des fleurs et cette bonne odeur du foin nouveau, qui n'a rien de trop fort en plein air. Les gens paraissaient bons, honnêtes.

Le lendemain, la nature s'éveilla radieuse aux premiers rayons du jour. Avant même que l'aube eût ouvert les portes du ciel, quelques oiseaux, plus matineux qu'elle, chantaient déjà dans les campagnes : l'hirondelle, posée sur un contre-vent ; dans le jardin, le rouge-gorge, murmurant son léger gazouillis ; autour du rucher, même sur le faite du petit bâtiment, le rossignol de muraille ou le rouge-queue, avides l'un et l'autre des abeilles mortes qui jonchent le sol.

Dans les prairies, dans les blés, qui mettent la fleur aux épis verts, on entend la caille, dont la voix claire résonne à travers l'espace ; et dans les bosquets, comme sur les hauts chênes qui dominent les bois de la plaine, le coucou lance bientôt ses deux notes toujours les mêmes et toujours vivantes.

Le dimanche matin, il semble que le chant des oiseaux est encore plus pur, plus frais que les autres jours. L'homme accorde à la terre le repos dont il a besoin lui-même ; à sa manière, on dirait que la nature en jouit. Il est des moments où la terre chante, où les cieux racontent la gloire du Dieu fort.

U. OLIVIER.

Le maçon au travail.

Les outils et les matériaux qu'il emploie. — Ses peines et ses joies.

INDICATIONS. — Le maçon emploie la truelle et l'auge pour gâcher et fixer le plâtre, le fil à plomb et la règle pour assurer la régularité de sa construction, le marteau pointu, etc. — Matériaux dont il se sert : pierres de taille, moellons, briques, chaux, sable, plâtre. — Ses peines : il manie des matériaux lourds et malpropres, il risque de choir d'un échafaudage élevé, il est exposé aux intempéries, etc. — Ses joies : arrivé au terme de son labeur, il contemple le résultat durable de ses efforts et peut en être fier. Il célèbre l'achèvement de chaque édifice par une fête à laquelle prennent part tous les compagnons.

(Manuel général.)

DICTÉES

Degré supérieur.

La courtilière.

L'accusée est une singulière bête, tenant à la fois du grillon et de la taupe, ce qui lui a fait donner le sobriquet de taupe-grillon. Du grillon, elle tient une tête énorme ; de la taupe, une main étrange et meurtrière. Qu'y a-t-il dans cette grosse tête ? de formidables instincts de destruction. Qu'y a-t-il au bout de cette main ? la ruine des potagers. Avec la large pelle dentée qui termine ses pattes antérieures, la courtilière fouit, creuse, coupe, déracine, détruit tout ce qu'elle rencontre ; elle fait le désespoir des agriculteurs, elle est le fléau des jardins. Sa fécondité est désespérante ; elle ne pond pas moins de trois cents œufs, qu'elle dépose dans un nid très remarquable, au sein de la terre. Après la ponte, elle ferme l'entrée de sa retraite et s'éloigne, abandonnant le soin de ses œufs à cette merveilleuse couveuse : la nature. Au printemps suivant, les larves qui proviennent de ses œufs se transforment en insectes parfaits et parfaitement destructeurs.

Rendons cette justice à la courtilière, qu'elle est, comme la taupe, un architecte de premier ordre. Sa demeure, creusée en forme de four, à vingt centimètres sous le sol, joint l'élégance à la sécurité, l'originalité au confortable. Les parois de ce palais souterrain sont lissées avec un soin extrême, de gracieuses

galeries embellissent et fortifient cette citadelle. Sur l'un des côtés de l'édifice s'étend un chemin tortueux et discret qui aboutit à la surface du sol.

Depuis longtemps, les jardiniers, les maraîchers, les agriculteurs, ont, d'une voix unanime, condamné à mort la courtilière. A l'approche des froids, les jardiniers creusent des trous dans chaque carré du potager et remplissent ces trous de fumier chaud. Comme la courtilière est très frileuse, elle s'y réfugie; on la prend, on la tue dans cette souricière qui devient son tombeau.

(G. A.)

F. DUMONTEIL.

Le départ pour les colonies enfantines.

Nous sommes dans les derniers jours de juillet. Le quai de la gare présente un aspect tout à fait inaccoutumé. Affairés et effarés, une centaine de jeunes voyageurs, entre cinq et douze ans, reçoivent les recommandations et les suprêmes baisers de leurs mamans : ce sont enfants et femmes de condition extrêmement modeste, à voir leur pauvre mise. Chacun de ces singuliers touristes a, passé au bras, un panier d'où sort le goulot d'une bouteille, et il traîne à grand'peine derrière lui, dans une petite valise ou dans un baluchon, une garde-robe de quatre sous, un peu de linge, un vêtement de rechange.

Ce départ marque à coup sûr, dans l'existence de ces petits, une date importante. Ils sont blêmes d'émotion sous le torrent de conseils dont les accable la sollicitude maternelle. Une vieille grand'mère presse dans ses bras une petite fille, blonde et frêle, aux joues pâles d'anémie, qu'elle couvre de baisers. « Sois sage, écris-moi souvent, » et la pauvre vieille a peine à ne pas sangloter, pendant que l'enfant, en faisant « oui » de la tête, regarde de ses larges yeux émerveillés le train, la machine et les rails qui s'enfuient luisants tout là-bas.

(D'après les *Lectures pour tous*).

Applications : Mettre la dictée à l'imparfait.

Définir les mots suivants : colonie, quai, affairé, effaré, modeste, touriste, goulot, valise, baluchon, blême, accabler, sollicitude, frêle, anémie.

Souligner les adjectifs et en analyser la formation du féminin et du pluriel.

Un réveil à la campagne.

Le jour entre par les fenêtres; garçons et filles ouvrent les yeux : leur réveil est un enchantement. Est-ce un monde réel? Est-ce le rêve nocturne qui continue? Des champs de blé ondulent à l'infini sous une lumière blonde; dans la paix de la campagne, seuls des aboiements se répondent de ferme en ferme; un orchestre d'oiseaux joue dans les branches alourdies des pommiers, une fanfare triomphante éclate par intervalles, les coqs chantent. D'un bond, on est à la fenêtre et les yeux s'écarquillent devant de petites voitures, larges de cinquante centimètres, trainées d'un trot rapide par deux chiens haletants et où trône une paysanne du Loiret, au milieu d'un amoncellement de pains dorés ou d'une couronne de pots de lait.

(D'après les *Lectures pour tous*).

Vocabulaire : Enchantement, nocturne, onduler, aboiement, orchestre, fanfare, triomphant, bond, écarquiller, trot, haletant, trôner, Loiret, amoncellement, couronne.

Ces deux dictées peuvent servir aussi comme modèles de composition.

AD. CL.

RÉCITATION
Chant du grillon.

I

- | | |
|--|---|
| 1. Souffle, bise ! tombe à flots, pluie !
Dans mon palais tout noir de suie,
Je ris de la pluie et du vent ;
En attendant que l'hiver fuie,
Je reste au coin du feu, rêvant. | 2. C'est moi qui suis l'esprit de l'âtre !
Le gaz, de sa langue bleuâtre,
Lèche plus doucement le bois ;
La fumée, en filet d'albâtre,
Monte et se contourne à ma voix. |
| 3. La bouilloire rit et babille ;
La flamme aux pieds d'argent sautille
En accompagnant ma chanson ;
La bûche de duvet s'habille ;
La sève bout dans le tison , | 4. Le soufflet au râle asthmatique
Me fait entendre sa musique ;
Le tourne-broche aux dents d'acier
Mêle au concerto domestique
Le tic-tac de son balancier. |
| 5. Les étincelles réjouies,
En étoiles épanouies,
Vont et viennent, croisant dans l'air
Les salamandres éblouies,
Au ricanement grêle et clair. | 6. Du fond de ma cellule noire,
Quand Berthe vous conte une histoire,
Le <i>Chaperon</i> ou l' <i>Oiseau bleu</i> ,
C'est moi qui soutiens sa mémoire,
C'est moi qui fais taire le feu. |
| 7. J'étouffe le bruit monotone
Du rouet qui grince et bourdonne
J'impose silence au matou ;
Les heures s'en vont, et personne
N'entend le timbre du coucou. | 8. Le renard glapit dans le piège ;
Le loup, hurlant de faim, assiège
La ferme au milieu des grands bois ;
Décembre met, avec sa neige,
Des chemises blanches aux toits. |
| 9. Quel plaisir ? prolonger sa veille,
Regarder la flamme vermeille
Prenant à deux bras le tison,
A tous les bruits prêter l'oreille,
Entendre vivre la maison ! | 10. Tapi dans sa niche bien chaude,
Sentir l'hiver qui pleure et rôde,
Tout blême et le nez violet
Tâchant de s'introduire en fraude
Par quelque fente du volet ! |
| 11. Souffle, bise ! tombe à flots, pluie !
Dans mon palais tout noir de suie,
Je ris de la pluie et du vent ;
En attendant que l'hiver fuie
Je reste au coin du feu, rêvant. | |

II

- | | |
|--|---|
| 1. Regardez les branches,
Comme elles sont blanches
Il neige des fleurs.
Riant dans la pluie,
Le soleil essuie
Les saules en pleurs,
Et le ciel reflète
Dans la violette
Ses pures couleurs. | 2. La nature en joie
Se pare et déploie
Son manteau vermeil.
Le paon, qui se joue,
Fait tourner en roue
Sa queue au soleil :
Tout court, tout s'agite,
Pas un lièvre au gîte
L'ours sort du sommeil. |
| 3. La mouche ouvre l'aile
Et la demoiselle
Aux prunelles d'or,
Au corset de guêpe,
Dépliant son crêpe,
A repris l'essor.
L'eau gaîment babille,
Le goujon frétille ;
Un printemps encor ! | 4. Tout se cherche et s'aime ;
Le crapaud lui-même,
Les aspics méchants,
Toute créature,
Selon sa nature :
La feuille a des chants ;
Les herbes résonnent,
Les buissons bourdonnent ;
C'est concert aux champs. |

5. Moi seul je suis triste,
Qui sait si j'existe,
Dans mon palais noir ?
Sous la cheminée,
Ma vie enchaînée
Coule sans espoir,
Je ne puis, malade,
Chanter ma ballade
Aux hôtes du soir.

7. Sur la cendre grise,
La pincette brise
Un charbon sans feu,
Adieu les paillettes,
Les blondes aigrettes !
Pour six mois adieu
La maîtresse bûche,
Où sous la peluche
Sifflait le gaz bleu !

6. Si la bise tiède
Au vent froid succède,
Si le ciel est clair,
Moi, ma cheminée
N'est illuminée
Que d'un pâle éclair ;
Le cercle folâtre
Abandonne l'âtre ;
Pour moi c'est l'hiver.

8. Dans ma niche creuse,
Ma patte boiteuse
Me tient en prison.
Quand l'insecte rôde,
Comme une émeraude
Sous le vert gazon,
Moi seul je m'ennuie ;
Un mur, noir de suie,
Est mon horizon.

TH. GAUTIER.

CALCUL DU TEMPS¹

Degré intermédiaire, 3^{me} année.

CALCUL ORAL

1. a. Combien s'est-il écoulé d'heures et de min. de la journée ?
b. » » » de jours et d'heures de la semaine courante ?
c. » » » de mois et de jours de l'année courante ?
2. Combien, depuis la naissance de Jésus-Christ, s'est-il déjà écoulé :
a. de milliers d'années ? d) d'années ?
b. de siècles ? e) d'années et de mois ?
c. de dizaines d'années ? f) d'années, de mois et de jours ?
3. Combien s'est-il écoulé :
a. du jour : à 11 ³/₄ h. matin ? [11 h. 45 min.]
du jour : à 9 h. 30 min. soir ? [21 h. 30 min.]
b. de la semaine : jeudi à 8 h. 25 min. du soir ? [4 j. 20 h. 25 min.]
c. de l'année : le 28 septembre ? [8 mois 27 jours.]
d. depuis Jésus-Christ : le 26 juin 1905 ? [1904 ans 5 mois 25 jours.]
4. Quand s'est-il écoulé :
a. du jour : 9 ¹/₄ h. ? [à 9 h. 15 min. matin.]
15 ¹/₂ h. ? [à 3 h. 30 min. soir.]
b. de la semaine : 6 ³/₄ jours ? [samedi à 6 h. soir.]
c. de l'année : 11 mois 24 j. ? [à Noël.]
d. depuis Jésus-Christ : 1904 ans 7 mois 2 j. ? [3 août 1905.]
5. Combien de temps depuis Jésus-Christ s'est-il écoulé :
a. à la fondation de la Confédération, 1^{er} août 1291 ? [1290 ans 7 mois.]
b. à la bataille de St-Jaques s/ Birse, 26 août 1444 ?
[1443 ans 7 mois 25 j.]
c. à la chute de l'ancienne Confédération, 5 mars 1798 ?
[1797 ans 2 mois 4 j.]

¹ Reproduction interdite.

d. à la Confédération de 22 cantons, 7 août 1815 ? [1814 ans 7 mois 6 j.]

6. Quand s'est-il écoulé :

a. 3 h. 45 min. après 4 h. 25 min. matin ? [à 8 h. 10 min. m.]

7 h. 30 min. après 10 h. 50 min. matin ? [à 6 h. 20 min. s.]

b. 4 j. 8 h. après dimanche 9 h. 40 min. m. ? [jeudi à 5 h. 40 min. s.]

c. 3 mois 20 j. après le 15 mai ? [4 septembre.]

d. 5 ans 6 mois après le 22 juin 1476¹ ? [22 décembre 1481².]

e. 1 an 8 mois 17 j. après le 22 septembre 1499³ ? [8 juin 1501⁴.]

1^{re} solution : Paix de Bâle = 22 sept. 1499.

+ 1 an = 22 sept. 1500.

+ 8 mois = 22 mai 1501.

+ 17 jours = 8 juin 1501.

2^{me} solution : Temps écoulé à la paix de Bâle 1498 ans 8 mois 21 jours

+ 1 an 8 mois 17 jours

1499 ans 16 mois 38 jours

soit 1500 ans 5 mois 7 jours, puisque mai a 31 jours,

soit le 8 juin 1501.

7. Une pendule peut marcher 1 jour 5 heures après qu'elle a été remontée. A quelle heure s'arrêtera-t-elle, si elle a été remontée hier soir à 8 ¹/₂ h. ?

[Demain à 1 ¹/₂ h. du matin.]

8. Un voyageur part le 28 mai et reste 3 mois 19 jours absent. Quand a lieu son retour ? [16 sept.]

9. Un jour de mars, le soleil se lève à 6 h. 40 min. et se couche 11 h. 57 min. plus tard. A quelle heure ? [6 h. 37 min.]

10. Pendant le rude hiver 1890-1891, le lac Inférieur a été gelé pendant 3 mois 7 jours à partir du 22 décembre. A quelle date a-t-il été libre de glace ? [29 mars.]

11. F.-C. De La Harpe est né le 6 avril 1754 et mort à l'âge de 83 ans 11 mois 24 jours. Quand est-il décédé ? [30 mars 1838.]

12. Déterminer le temps ou la date :

a. 8 h. 17 min. avant 11 h. 40 min. matin ? [3 h. 23 min. m.]

6 h. 45 min. avant 3 h. 10 min. soir ? [8 h. 25 min. m.]

b. 4 j. 9 h. avant samedi soir 5 h. ? [mardi 8 h. s.]

c. 2 mois 20 j. avant le 15 août ? [26 mai.]

d. 23 ans 1 mois avant le 22 juillet 1499⁵ ? [22 juin 1476⁶.]

e. 2 ans 3 mois 7 jours avant le 13 sept. 1515⁷ ? [6 juin 1513⁸.]

1^{re} solution. 13 sept. 1515 — 2 ans = 13 sept. 1513.

13 sept. 1513 — 3 mois = 13 juin 1513.

13 juin 1513 — 7 jours = 6 juin 1513.

2^{me} solution. Temps écoulé à la bataille de Marignan 1514 ans 8 mois 12 j.

— 2 ans 3 mois 7 j.

Temps écoulé à la bataille de Novare 1512 ans 5 mois 5 j.

soit le 6 juin 1513.

13. Quelle date écrivent les Russes lorsque nous écrivons le 3 août, leur calendrier étant de 13 jours en retard sur le nôtre ? [21 juillet.]

¹ Morat. ² Diète de Stanz. ³ Paix de Bâle. ⁴ Entrée de Bâle.

⁵ St-Jacques s/ Birse. ⁶ Morat. ⁷ Marignan. ⁸ Novare.

14. Une montre qui avance de 19 minutes indique 1 h. 08 min. Quelle heure est-il en réalité ? [12 h. 49 min.]

15. Une école de recrues d'infanterie dure 47 jours et se termine le 6 août. A quelle date a-t-elle commencé ? [le 20 juin.]

16. Une éclipse de soleil se termine à 8 h. 06 min. après avoir duré 1 h. 13 min. Quand a-t-elle commencé ? [à 6 h. 53 min.]

17. Le 10 avril 1891, le lac de Lungern fut libre après avoir été gelé pendant 3 mois 23 jours. A quelle date, les eaux avaient-elles gelé ? [le 18 décembre 1890.]

18. Un train arrive à destination à 9 $\frac{1}{4}$ h., avec 28 minutes de retard. A quelle heure aurait-il dû arriver ? [8 h. 47 min.]

19. Un jour de septembre, le soleil se couche à 6 h. 40 min. après avoir été 12 h. 31 min. au-dessus de l'horizon. A quelle heure s'est-il levé ? [à 6 h. 09 min.]

20. Emmanuel Fellenberg est mort le 21 nov. 1844 à l'âge de 73 ans 4 mois 25 jours. Quand est-il né ? [le 27 juin 1771.]

21. Quel temps s'est-il écoulé entre :

a. 4 h. 15 min. m. et 11 h. 10 min. ? [6 h. 55 min.]

3 h. 40 min. m. et 4 h. 20 min. s. ? [12 h. 40 min.]

b. lundi 10 h. matin et vendredi 7 h. soir ? [4 j. 9 h.]

c. le 24 mars et 17 juin ? [2 mois 24 j.]

d. juin 1901 et février 1905 ? [3 ans 7 mois.]

e. 12 sept. 1872 et 29 février 1880 ? [7 ans 5 mois 17 j.¹.]

22. Nicolas de Flue naquit le 21 mars 1417 et mourut à la même date en 1487. Quel âge a-t-il atteint ? [70 ans.]

23. Un voyageur arrive à Lausanne à 11 h. 54 min. ; le train qui lui permet de continuer son voyage part à 1 h. 08 min. ? Quelle est la durée de l'arrêt ?

[1 h. 14 min.]

24. Un enfant est né le 15 décembre à 2 h. m. et mort le 21 décembre à 3 h. s. Combien a-t-il vécu ? [6 j. 13 h.]

25. Combien s'écoule-t-il de jours du 15 octobre à la fin de l'année ? [77 jours.]

26. En 1891, le lac de Zoug a été gelé du 6 janvier au 14 mars. Pendant combien de temps ? [2 mois 8 j.]

27. Un paquebot part d'Europe le 23 mai à 6 h. s. et arrive en Amérique le 31 mai à 8 h. m. Quelle a été la durée de la traversée ? [7 j. 14 h.]

28. Un jeune artisan part le 4 mai 1898 pour faire son tour de compagnon et rentre le 10 mars 1904. Pendant combien de temps a-t-il été absent ?

[2 ans 10 mois 6 j.]

29. En juin, le soleil se lève à 4 h. 35 min. et se couche à 8 h. 25 min. Quelle est la durée du jour ? [15 h. 50 min.]

30. Davel naquit (ou plutôt fut baptisé) le 20 octobre 1670 et décapité le 24 avril 1723. Quel âge avait-il ? [52 ans 6 mois 4 jours.]

(Traduit par E. Buttet.)

J. STÖCKLIN.

Petite poste.

Le correspondant qui signe Ad Cl est prié de nous donner son adresse.

¹ Percement du Gothard.

A nos abonnés

Afin d'assurer la meilleure expédition possible pendant les vacances, nous prions nos abonnés qui ne quittent que temporairement leur domicile de faire suivre leur Journal par leur Bureau de Poste, en utilisant le formulaire spécial destiné à cet usage et de ne transmettre à la Gérance que les changements d'adresse définitifs.

Gérance de l'Educateur.
CH. PERRET, Le Myosotis.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS: Myes et Tannay: fr. 1600 et autres avantages légaux; 18 juillet.

RÉGENTES: Cugy (maîtresse d'école enfantine et d'ouvrages, pourvue d'un brevet fröbelen): fr. 600 et autres avantages légaux; 18 juillet.

II^e SERVICE

HUÉMOZ s. Ollon. — Le poste de pasteur de la paroisse de Huémoz est au concours.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des Cultes, II^e service, jusqu'au 11 juillet prochain, à 6 h. du soir.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE

I^{er} SERVICE

Cours professionnels temporaires subsidés pour le sexe féminin.

Les personnes qui désirent être agréées par le Département comme **maîtresses enseignantes** dans les cours professionnels temporaires subsidés par l'Etat, peuvent obtenir le programme des **examens à subir au commencement d'octobre prochain.**

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **31 juillet 1905 inclusivement**; passé cette date elles ne seront plus admises.

Lausanne, le 2 juin 1905.

Département de l'Industrie et du Commerce.

Ecole cantonale de commerce, à Lausanne.

Cours de vacances pour jeunes gens des deux sexes désirant se perfectionner dans la connaissance de la langue française.

1^{re} série, 17 juillet-12 août; **2^e série**, 14 août-1^{er} septembre.

Pour renseignements s'adresser à la direction.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger.
Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

FRUTIGEN

Berner-Oberland
**Bahnhof-Hotel
und Restaurant.**

Schulen, Vereinen u. Gesellschaften bestens empfohlen.

Geräumige Lokalitäten. Grosse Glasveranda, Eigene Wagen. Billige Arrangements.

Besitzer : **Fr. Hodler-Hegger.**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

INSTITUTEUR ALLEMAND

désire passer ses vacances dans une famille de la Suisse romande. Echangerait des leçons allemandes contre françaises. Ecrire à la Gérance de l'Éducateur, Le Myosotis, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Les
MACHINES A COUDRE



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent

prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre

SINGER

Paielements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

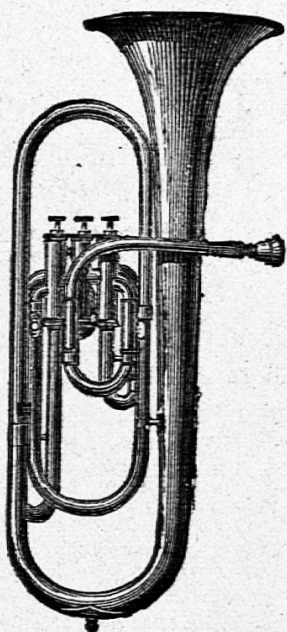
Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



Ne manquez pas
d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE
d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Faëtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant
un essai. D'autres fabriques vendent
des instruments à des prix plus élevés
mais ils ne sont pas d'une qualité
meilleure malgré cette élévation de
prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1^{er} choix pour tous les instruments



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI^{me} ANNÉE — Nos 28-29.



LAUSANNE — 22 juillet 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : F. Meyer, St-Prex (intérim).

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.
MM. Baatard, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgrin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.
MM. Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.
MM. Rosselet, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.
MM. Blanchut, F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud:
MM. Meyer, F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dérlaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Fallettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne.

Tessin.
M. Nizzola, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. D. Vincent, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotata, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à Lausanne; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

H985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE

FÊTE DES VIGNERONS, VEVEY 1905

Livret officiel

In-16 de 128 pages avec illustrations

Prix : Fr. 1

Ed. ROD

La Fête des Vignerons

HISTOIRE D'UNE FÊTE POPULAIRE

In-16 avec illustrations

Prix : Fr. 1

Les commandes seront exécutées dans leur ordre de réception.

UN INSTITUTEUR

allemand cherche à demeurer environ cinq semaines chez un collègue de la Suisse française. Pension et enseignement français. — Offres avec prix etc. sous S. 3651 à Haasenstein & Vogler A. G. Stuttgart. (H. 73651)

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
SUISSE



DESSIN **GRAVURE**
CARTES GÉOGRAPHIQUES.
CARTES HISTORIQUES - STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES - PANORAMAS - DIAGRAMMES
* POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES:
CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

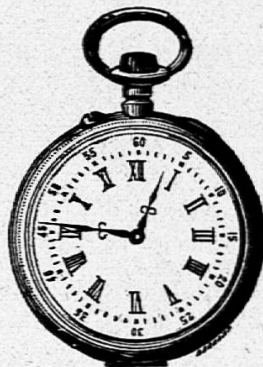
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres Répétitions

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.